

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 44

Artikel: Correspondance
Autor: Mercier, C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-176749>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

prédictions sur l'influence de la lune et il croyait pouvoir annoncer le temps, une année à l'avance, avec autant d'assurance que les astronomes peuvent en mettre à prédire l'apparition d'une éclipse de soleil ou de lune. Il n'est pas impossible que l'on parvienne un jour à déduire, de l'observation continue de certains phénomènes, des indications plus ou moins générales sur la marche des saisons, mais encore ces indications ne pourront-elles jamais s'appliquer avec une complète exactitude à toutes les localités et ne pourront-elles jamais précéder d'un bien long intervalle de temps l'époque à laquelle elles se rapportent,

Les phases de la lune sont surtout consultées pour en obtenir des renseignements sur le temps; si la campagne a besoin de pluie, l'agriculteur recourt à l'almanach pour y chercher l'indication d'une nouvelle lunaison; si la pluie, au contraire, met une trop grande persistance à nous visiter, on compte bien qu'elle délogera avec la prochaine pleine lune. Il y a longtemps déjà que l'on a constaté cette influence des phases lunaires. Virgile disait, il y a dix-huit siècles, ce que Delille a traduit comme suit :

Le quatrième jour (cet auguré est certain),
Si son arc est brillant, si son front est serein,
Durant le mois entier que ce beau jour amène,
Le ciel sera sans eau, l'aquilon sans haleine,
L'Océan sans tempête, et les nochers heureux
Bientôt sur le rivage acquitteront leurs vœux.

Pendant la guerre d'Espagne, le maréchal, alors capitaine Bugeaud, lut, dans un manuscrit tombé sous sa main, qu'il résultait d'observations faites simultanément dans le courant du siècle dernier, et suivies avec soin pendant une période de près de cinquante ans, en Angleterre et à Florence, cette loi empirique : *Le temps se comporte 11 fois sur 12 pendant toute la durée d'une lunaison, comme il s'est comporté au cinquième jour de la lune (à partir de la nouvelle lune), si le sixième jour le temps est resté le même qu'au cinquième; et 9 fois sur 12 comme le quatrième jour, si le sixième ressemble au quatrième.* Comme on le voit, cette loi ressemble beaucoup à celle donnée par Virgile et le maréchal Bugeaud, qui la mit constamment en pratique pendant ses longues carrières d'agriculteur et de militaire, la vit se vérifier avec une régularité admirable.

Il serait difficile, après des affirmations aussi positives, de prétendre que le préjugé populaire sur l'influence de la lune ne repose sur rien. Arago lui-même, après avoir longtemps nié cette influence, a fini par l'admettre, sur la foi des observations de plusieurs savants anglais, en tête desquels nous citerons le célèbre astronome Herschel, et desquelles il résulte que les rayons de la lune exercent une action dissolvante sur les nuages (sur ceux bien entendu qui sont placés à une grande hauteur dans l'atmosphère); ce pouvoir de dissolution se fait sentir vers le *quatrième et le cinquième jour* d'une lunaison, et il continue jusqu'après la pleine lune; des faits rapportés il y a deux ans, ensuite de nouvelles et nombreuses observations, confirment pleinement cette assertion.

Si la science a longtemps nié l'influence de la lune sur les changements de temps, c'est qu'elle ne tenait compte de l'action lumineuse et calorifique des rayons lunaires que par les effets que nous en ressentons à la surface de la terre; or, il est maintenant prouvé que ces rayons se refroidissent considérablement en traversant notre atmosphère et qu'ils abandonnent ainsi, à une certaine hauteur, une quantité sensible de chaleur. Le fait de dissipation des nuages, qui s'appelait d'abord un préjugé, n'a donc plus rien de contraire aux lois de physique, *et il demeure constaté une fois de plus que l'opinion populaire ne doit pas être rejetée sans examen* (Arago).

Il ne faudrait pourtant pas conclure de ce qui précède que les changements de temps ne dépendent que de la position de la lune par rapport à la terre; bien d'autres causes sont en jeu qui peuvent contre-balancer l'action de notre satellite. Le voisinage de la mer, de grands cours d'eau, de hautes montagnes, les courants d'air qui s'établissent par suite du réchauffement inégal des diverses portions de l'atmosphère, sont autant d'éléments qui agissent puissamment sur l'humidité ou la sécheresse de l'air et déterminent ce que nous appelons le *temps*.

Acceptons donc les présages que peut nous fournir la lune comme des renseignements approximatifs, mais n'exigeons pas d'elle plus qu'elle ne peut nous donner.

Dans un prochain article nous dirons quelques mots de l'influence de la lune sur la végétation.

S. C.

Le manque de place ne nous a pas permis de publier, dans notre numéro de samedi dernier, la lettre suivante par laquelle nous apprenons avec plaisir que l'institution des commissionnaires, dont nous nous sommes occupé plusieurs fois, sera bientôt un fait accompli.

Correspondance.

Messieurs,

Le succès toujours croissant qu'obtient l'institution des portefaix commissionnaires dans plusieurs villes de la Suisse, telles que Bâle, Zurich, Berne et Genève, joint aux services incontestables qu'elle rend journellement au public de ces villes, m'ont engagé à faire les démarches nécessaires pour parvenir à doter notre ville d'une institution pareille. Quelques difficultés restent à vaincre; néanmoins, je crois devoir annoncer au public lausannois que les démarches faites dans ce but ont abouti, et que la municipalité vient de sanctionner le règlement et le tarif qui lui ont été soumis, en m'accordant en même temps l'autorisation de donner cours à mon entreprise.

Encouragé par les félicitations et les vœux de réussite de bon nombre d'honorables personnes de notre ville, et guidé de plus par le désir d'être l'auteur d'un progrès réel pour Lausanne, j'ose espérer que, dans ces circonstances, le public y étant directement intéressé, son appui ne me fera pas défaut.

Des affiches et des publications ultérieures dans les journaux annonceront d'une manière positive le com-

mencement du service et donneront connaissance du tarif et du règlement.

Lausanne, le 15 septembre 1863.

Le directeur de l'entreprise,

C. MERCIER.

Une poignée d'écus.

Enfin on vient de me payer un intérêt! La belle chose qu'un tas d'écus! Sou par sou j'ai porté mes petites économies à la caisse d'épargne; ces intérêts se sont capitalisés, et voilà que toutes les demi-bouteilles que je n'ai pas bues ont fait une somme qui en rapporte d'autres; comme par enchantement! Aussi je contemple ces écus comme s'ils étaient tombés du ciel.

Que de figures de tous les temps sont entassées là sur ma table!

Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, côte à côte avec deux républiques, celle de 1798 et celle de 1848, le consulat et l'empire, Léopold, roi des Belges, et toute une série de rois de Sardaigne. Dieu! que l'univers a changé de maîtres! Et de tous ces potentats il reste ce que vous voyez entassé sur cette table. Leurs majestés dorment depuis longtemps dans le tombeau, tandis qu'ici leur effigie est encore fraîche et vigoureuse. On dirait qu'elles viennent de recevoir en cet instant le sceptre et la couronne. Des pièces de métal comme celles-là! que c'est éphémère!... moins que nous cependant. Heurtées l'une contre l'autre, quel son argentin! quelle harmonie! Et dire que ces gens étaient ennemis jurés, en discorde perpétuelle. Ce sac est un vrai cimetière, où tout ce que la vie a séparé gît pêle-pêle. Bonsoir l'étiquette! Si l'un est dessus, l'autre dessous, ils n'y regardent pas; l'un n'est pas plus que l'autre; adieu le droit divin, la légitimité, la révolution, l'usurpation. Et maintenant majestés, marche dans ce sac! d'où vous sortirez une à une au besoin, sans plus d'éclat l'une que l'autre; vous expierez vos fautes en répandant la vie, le mouvement, une douce chaleur dans la société; vous accomplirez après votre mort le bien que vous n'avez pas fait durant votre vie. Marche dans le sac!

J. Z.

UNE NUIT TERRIBLE.

On était au 22 décembre 1572, année à jamais mémorable dans les annales de l'histoire. La France, couverte de sang et de deuil, poussait des cris de réjouissance sur le tombeau d'une centaine de mille protestants. Charles IX avait consommé son crime; Catherine de Médicis semblait respirer un doux parfum en se faisant faire, plusieurs fois, le récit des souffrances endurées par les Huguenots, et on célébrait par des fêtes somptueuses cet heureux événement.

Le 22 décembre n'était pas jour férié, et pourtant un entrain extraordinaire régnait dans la petite ville de Buchy, province de Normandie. Trois voyageurs, couverts de neige, entrèrent à l'auberge du *Soleil* pour demander l'hospitalité. L'un d'eux, jeune homme de vingt-trois ans, contrastait singulièrement avec ses camarades: il avait une expression mélancolique qui disposait en sa faveur; de longs cheveux blancs comme la neige flottaient sur ses épaules, et lorsqu'une lumière permit de voir suffisamment, on re-

marqua que des souffrances récentes avaient laissé de profondes traces dans son âme.

L'hôtesse éprouva d'abord quelque difficulté à consentir à l'entrée des nouveaux venus (il était neuf heures du soir); mais lorsque l'un d'eux lui eut donné, ou plutôt jeté quelque argent, elle jugea qu'elle avait affaire à de bonnes bourses et, se confondant en excuses, elle se mit tout entière à leur disposition.

La salle où entrèrent nos trois voyageurs était comble de paysans qui se racontaient, autour de quelques chopes de bière, leurs actes de bravoure au massacre de la St.-Barthélemy. Tous jetèrent un regard étonné sur les voyageurs attardés; puis par curiosité, ou pour mieux dire par impolitesse, ils contraignirent le jeune homme aux cheveux blancs à leur raconter ce qui avait pu contribuer à une aussi étrange métamorphose. Celui-ci, cédant à leurs instances, commença en ces termes:

« Nous étions, deux de mes amis et moi, comme nous le sommes aujourd'hui, buvant quelques verres de bière, en attendant que le gros de la chaleur d'une journée de juillet fût un peu passé afin de pouvoir nous mettre en route; nous devions nous rendre dans la ville de L. (Bavière).

» Après avoir fait encore quelque rasades, nous partîmes. Notre hôtelier, comme s'il eût prévu ce qui voulait arriver, nous supplia de remettre notre voyage au lendemain, le temps se montrant menaçant du côté de l'occident. Nous crûmes, dans notre aveugle confiance, qu'il agissait ainsi dans le seul but d'alléger nos bourses, lesquelles, assez mal garnies, avaient déjà reçu un rude assaut.

» Nous nous mîmes donc en route; mais à peine avions-nous fait quelques lieues que nous ne tardâmes pas à reconnaître la justesse des pronostics de l'hôtelier. De noirs tourbillons de nuages, que sillonnaient de nombreux éclairs, s'avançaient sur nous et semblaient vouloir se venger de notre témérité en nous envoyant une pluie diluvienne. Pour comble, la nuit, avec ses voiles mystérieux, marchait à pas de géant. Nous ne voyions déjà plus. Nous nous trouvions dans une de ces immenses forêts si nombreuses en Bavière. Tout-à-coup une forme grisâtre apparut à nos yeux; c'était un château! Que dis-je, un château! une misérable mesure, seul gîte qui pût nous abriter contre les flots de pluie qui nous inondaient; mais tels étaient la pauvreté et le délabrement de ce gîte, qu'un seul de nous pût avoir un lit. Nous le cédâmes au plus souffrant: quant à nous, nous nous contentâmes d'un banc pour attendre le jour.

» J'étais excédé de fatigue; je me voyais avec désespoir obligé de me contenter d'une couche aussi dure. Dans ma détresse, j'annonçai que je donnerais volontiers une pièce d'or pour avoir un lit. Ces paroles furent recueillies par un vieux domestique, qui vint me trouver secrètement et m'en promit un, moyennant la récompense annoncée. J'acceptai avec empressement cette proposition et suivis le domestique, qui me conduisit dans une espèce de pavillon, séparé du corps de logis, et me fit entrer dans un galetas où se trouvait le lit tant désiré; puis il me quitta et ferma la porte.

» Ici commence le drame: cette pièce n'était point éclairée du tout; seulement un éclair me montra ma couche et je me disposai à en profiter. Mais ce lit me sembla mal fait; je voulus y remédier et pour cela je glissai mon bras sous le matelas. Horreur!... je sentis une main glacée... Tout mon sang reflua vers mon cœur; je fus près de m'évanouir; mais mon courage, un moment en défaut, se ranime; peut-être me suis-je trompé; il faut que je m'en assure. Cette fois, je n'en peux plus douter: c'est un cadavre! un cadavre caché en ce lieu sous un matelas! Une sueur froide inonde mon front; je veux fuir cet affreux repaire; d'un bond, je m'élançai vers la porte: elle est fermée en dehors... je cours à la fenêtre: elle est grillée! Je suis victime d'un infâme guet-apens et je suis sans armes!

(Suite et fin au prochain numéro.)

Pour la rédaction: H. RENOU. L. MONNET.